

# PREMIÈRE PARTIE

## 1848-1914

### I. LA II<sup>E</sup> RÉPUBLIQUE

#### 1848-1852

La révolution de 1848 met fin à la monarchie censitaire et instaure le suffrage universel masculin ; pourtant moins de quatre ans après, la démocratie proclamée disparaît. Comment expliquer la brève existence de la II<sup>e</sup> République ?

#### La République sociale février-juin 1848

##### *La monarchie de Juillet en crise*

**La grave crise de 1846-1847** met en évidence les faiblesses et les insuffisances du régime de Louis Philippe, issu de la révolution de Juillet 1830. Crise frumentaire d'Ancien Régime ou crise plus moderne, brisant le cycle ferroviaire (F. Caron), elle apparaît à beaucoup d'historiens comme une crise « mixte », mêlant sous-consommation agricole et surproduction de type capitaliste.

**La crise est économique.** 1846 et 1847 sont de mauvaises années pour les récoltes ; 1846 connaît une sécheresse exceptionnelle, la Loire et la Seine provoquent de fortes inondations. Les importations de blé ne suffisent pas à contenir l'envolée du prix des céréales et du pain (plus de 30%). Des aliments de base comme la pomme de terre subissent également de fortes augmentations. La bonne récolte de 1847 ne produit pas encore de véritable effet ; en janvier 1848 la soudure reste donc difficile. La crise de subsistance engendre une baisse de la demande, qui touche surtout les biens de consommation comme le textile, et qui, jointe à la concurrence des fabriques, multiplie difficultés et faillites principalement dans les secteur artisanal, alors majoritaire. Dans certaines régions, le chômage dépasse parfois 30 % des actifs. Mais la crise industrielle, variable selon les régions, s'inscrit aussi dans une crise de l'investissement.

Parallèlement, en effet, se déroule une crise du crédit. Les avoirs bancaires reculent en raison d'un double mouvement : le retrait de l'épargne et le rapatriement des capitaux, surtout étrangers (anglais, belges, suisses). La crise des banques de province est sensible depuis 1846, le système bancaire est trop axé sur Paris et sur l'étranger ; de plus, banques de crédit et banques d'investissement sont liées. Ainsi la dynamique de construction des chemins de fer est-elle stoppée, faute d'investissements.

Dans le même temps, la Banque de France n'assure plus la circulation des billets et des opérations de réescompte que grâce à des emprunts. Le Trésor émet des bons à 5 % puis un emprunt de rente perpétuelle à 5 % également. La confiance dans le régime est profondément entamée, d'autant plus que des scandales à la fois politiques et financiers comme celui touchant l'ancien ministre de la Justice, Teste, sont mis en évidence.

**La crise est aussi sociale.** La France compte alors 35,4 millions d'habitants. Pour la première fois, le recensement de 1846 distingue population urbaine (selon le seuil de 2 000 habitants) et population rurale. Le territoire (il s'agit de celui dessiné en 1815) comprend ainsi 75,6 % de ruraux. Ce sont bien les campagnes les plus touchées par la crise. Les disettes sont graves, la mortalité est en hausse. L'agitation sociale y est très sensible, en particulier dans l'ouest et dans le centre, au point de passage des convois de blé, là aussi où se trouve un prolétariat rural (voire urbain) ancien, où les paysans sont lourdement endettés. Des pillages, des attaques ont lieu contre les propriétaires, les gros fermiers, les marchands blatiers et les meuniers, les spéculateurs, les représentants du fisc. Dans l'Indre, à Buzançais, un propriétaire est tué et des maisons de riches, saccagées ; trois condamnations à mort seront prononcées contre les insurgés. Tous ces troubles viennent se greffer sur ceux nés du Code forestier de 1827 ainsi que sur le mouvement d'accaparement des communaux. Les plus pauvres se considèrent victimes de la législation et l'on remarque une certaine désaffection à l'égard des notables. En 1839 déjà, on trouvait dans certains journaux de virulentes critiques sur les « exigences tyranniques du fisc » : « ...Il est un pays où l'air que vous respirez, la lumière dont vous jouissez, les liquides que vous buvez, le sel et la viande que vous mangez, le bois que vous brûlez et la voiture qui vous transporte, ne sont pas imposés comme dans l'heureux pays de France » (*L'Écho du Nord*, 11 septembre 1839). L'exode rural et le courant (modeste) d'émigration pour l'Amérique sont nourris par la crise.

Les villes connaissent moins d'agitation. Il n'existe rien de comparable aux grands mouvements de 1833 mais si Paris bouge peu, en revanche, les villes du textile ou de la métallurgie telles Reims ou Rouen sont touchées. Toutefois, des distributions de grain ou de pain et l'intervention des forces de l'ordre mettent fin aux mouvements.

Cette réalité sociale trouve écho après toute une série d'articles, d'ouvrages divers, allant des théories des Saint-simoniens et des socialistes en général, en passant par les poètes ouvriers, les Romantiques, voire les premières

statistiques économiques et sociales. La condition paysanne, le « problème ouvrier », deviennent des thèmes qui conduisent jusqu'à « l'idéalisation du peuple » (Christophe Charle) pour ceux qui vont devenir des acteurs de 1848, ceci s'opposant au thème des « classes dangereuses » défendu par d'autres, et à la peur de la révolte sociale.

**Les revendications politiques** prennent de l'ampleur. Le régime de Louis-Philippe, issu des « Trois Glorieuses » de 1830, correspond à la fois à une période de libéralisme et de croissance économique mais est aussi marqué par une démocratisation très limitée et par un conservatisme social. La bourgeoisie est maîtresse du pouvoir, l'opposition est brimée, voire écrasée. Depuis 1840, la stabilité semble pourtant établie, mais cette stabilité demeure en réalité très fragile

Pourtant, il est vrai que les années 1840 – et la politique économique de Guizot – ont permis l'enrichissement de la petite et moyenne bourgeoisie mais celle-ci peine à se faire une place dans les instances dirigeantes du pays. Par ailleurs, les diplômés sont plus nombreux et ces « capacités » aspirent à jouer un rôle politique. Or, ce sont les notables, possesseurs de la terre et les propriétaires des nouvelles sociétés industrielles qui dominent les institutions et l'administration. Les députés se recrutent parmi les propriétaires fonciers aisés (80 % des collèges), les industriels et commerçants les plus fortunés, les hauts fonctionnaires (dont la carrière dépend de leur soumission au gouvernement). On compte ainsi seulement sept électeurs pour mille personnes et un éligible pour dix électeurs. À Paris, il n'y a que 15 726 électeurs sur une population dépassant le million d'habitants. Népotisme et clientélisme sont couramment pratiqués et la centralisation accentue le système.

En 1842, puis en 1847, deux projets de réforme, qui auraient élargi le cens, sont repoussés par Guizot. Le roi, lui-même, écoute surtout les conservateurs et néglige les avis des libéraux de son entourage. Selon le principe de la loi électorale de 1831, il n'y a que 248 000 votants. De plus, les lois répressives de 1835 limitent la liberté de presse et de réunion. L'opposition pourtant ne cesse de grandir. Emile de Girardin, en 1836, parvient à créer un journal à bas prix, *La Presse*, en 1847 ; on compte 200 000 abonnés aux différents journaux, auxquels il convient d'ajouter les lecteurs des cafés et des cabinets de lecture. La loi de 1831 sur l'élection des conseils municipaux permet une initiation à la vie politique. La gauche libérale et réformiste s'associe aux républicains pour réclamer un suffrage plus large sinon le suffrage universel ainsi que la liberté de presse et de réunion. Une vaste campagne de **banquets** s'organise (le premier banquet se tient le 9 juillet 1847 à Paris, au jardin public du Château rouge) au cours duquel les toasts servent de prétexte pour tenir des discours politiques. On évoque aussi la Convention, ou encore les Droits de l'homme. Soixante-dix banquets se tiennent ainsi, de juillet à décembre 1847 sur l'ensemble du territoire.

De plus, l'évocation de la Révolution française fait moins peur. Les écrits de Lamartine et de Michelet, ou même ceux de Louis Blanc, démontrent que la Révolution ne se limite pas à la Terreur. En 1836, l'inauguration du haut-relief de François Rude, le *Départ des volontaires de 1792* sur l'arc de Triomphe à Paris, ou l'inauguration, en 1840, de la colonne de Juillet, à la Bastille, destinée à commémorer les combats de 1830 au nom des libertés sont autant d'« imprudences », ou de « provocations iconographiques » selon les termes de Maurice Agulhon.

### *La révolution de février*

Le 27 janvier, Alexis de Tocqueville pressent que « le sol tremble de nouveau en Europe. Un vent de révoltes qui est dans l'air... ». C'est à Paris, effectivement que, quelques jours plus tard, la révolution se déclenche.

Le **grand banquet** qui doit se tenir le 19 février dans le XII<sup>e</sup> arrondissement et clore la campagne réformiste est interdit par la préfecture de police. Reportée au 22 et cette fois, dans un quartier proche des Champs-Élysées, la manifestation est de nouveau interdite sous prétexte que la Garde nationale y serait présente, ce qui est prohibé par le statut de 1831. L'interdiction est bravée ; le 22 février, une foule composée d'artisans, d'ouvriers, d'étudiants, défile du Panthéon à la Madeleine. Des heurts éclatent près de la Chambre des députés ; des barricades sont dressées. Le gouvernement proclame alors l'état de siège.

Le lendemain, les barricades se multiplient, principalement au cœur de Paris, dans les rues Saint-Martin et Montorgueil. Le souvenir de 1792 est dans les esprits. La Garde nationale fraternise avec les émeutiers. Le geste est déterminant. En effet, depuis 1831, les membres de cette « milice » sont tenus de payer leur uniforme et leurs armes, et le recrutement est majoritairement bourgeois. Pourtant, nombre de ces Gardes, n'ont pas les moyens de voter en raison du cens trop élevé. On entend dans leurs rangs jaillir les cris de « Vive la réforme ! », « Guizot, démission ! ». La « blouse » et l'« habit » se retrouvent, selon l'expression de François Furet. Le roi Louis-Philippe cède devant l'émeute et demande à Guizot de démissionner. Le comte Molé devient chef du gouvernement.

Cependant, boulevard des Capucines, un incident fait tout basculer. Les troupes du maréchal Bugeaud, commandant des forces parisiennes, se croient menacées et tirent sur la foule. On relève 52 morts et plus de 70 blessés. Des combats sanglants se déroulent également à 200 mètres des Tuileries. Dans la nuit, les corps des victimes de la journée sont portés par les émeutiers, à la lueur des torches, au son du tocsin, jusqu'à la mairie du IV<sup>e</sup> arrondissement. Les quartiers Saint-Martin, et Saint-Antoine, le Quartier latin, se soulèvent. Molé qui a renoncé à former le gouvernement, est remplacé par Adolphe Thiers. Ce dernier exige du roi un programme de réformes ainsi que la dissolution de la Chambre ; il est à son tour remplacé par Odilon Barrot.

La journée du **24 février** est décisive. L'insurrection gagne pratiquement tous les arrondissements. La Garde nationale est de moins en moins sûre. Le roi choisit d'abdiquer en faveur de son petit-fils âgé de neuf ans, le comte de Paris, dont la mère, la duchesse d'Orléans est désignée régente. Le pouvoir finalement se défend peu. Louis-Philippe, issu lui-même de la révolution de 1830, avait-il le sentiment qu'on ne s'oppose pas au peuple lorsqu'il s'insurge, comme le suggère René Rémond ?

Le roi quitte la France pour l'Angleterre. Cependant, au fur et à mesure de la journée, la préfecture de police, l'Hôtel de ville, les Tuilleries, tombent aux mains des insurgés. Le Palais-Bourbon est envahi ; la régence n'est plus à l'ordre du jour ! Ledru-Rollin, chef du parti républicain et Lamartine, demandent la formation d'un gouvernement provisoire ainsi que la consultation du pays. Le gouvernement est formé à partir d'une liste du journal républicain *Le National* ; on y trouve Dupont de l'Eure qui a remplacé le président de l'Assemblée, Sauzat, en fuite, Arago, Lamartine, Crémieux, Marie, Ledru-Rollin, Garnier-Pagès. La Chambre des députés est dissoute et celle des Pairs est supprimée. Mais des forces plus radicales sont en train de se mettre en place. L'Hôtel des Postes est occupé par Étienne Arago, le frère du savant, la préfecture de police est aux mains de Marc Caussidière. Ce dernier a joué un rôle dans les émeutes de Lyon, en 1834 et il dispose d'une force personnelle composée d'ouvriers chômeurs et de prisonniers politiques, les Montagnards. La mairie de Paris, disparue depuis 1789, est en voie d'être reconstituée à l'Hôtel de ville par Garnier Pagès. Le gouvernement provisoire est élargi, sous la pression populaire, à des hommes plus proches des forces révolutionnaires, proposés par le journal *La Réforme* ; ce sont le socialiste Louis Blanc, Flocon, directeur de *La Réforme*, Marrast, directeur du *National* et Albert, ouvrier mécanicien, membre d'une société secrète républicaine. Ces hommes ne sont toutefois que secrétaires dans le gouvernement provisoire, qui, vers minuit, proclame la république. « Le gouvernement populaire veut la République sauf ratification par le peuple qui sera immédiatement consulté ».

Cette proclamation est surtout destinée à calmer les manifestants, même s'il n'y a eu finalement que peu de désordres comme le pillage des propriétés des Orléans ou de l'hôtel des Rothschild à Suresnes.

#### *Les premiers actes du gouvernement provisoire (24 février-4 mai)*

L'oligarchie dirigeante semble bien écartée. Le gouvernement provisoire doit, dans l'urgence, combler la vacance du pouvoir en préparant de nouvelles institutions. Il doit aussi consolider la démocratie selon des principes d'égalité et de liberté. En outre, Lamartine fait rejeter le drapeau rouge et adopter le **drapeau tricolore**, « qui a fait le tour du monde, avec le nom, la gloire et la liberté de la patrie ». Il s'agit du choix d'un régime mais surtout de la volonté et de la nécessité de construire (ou reconstruire) le sentiment national en s'appuyant sur les principes d'égalité, de liberté et de fraternité.

**L'égalité.** Dans les premières déclarations du gouvernement provisoire, figure la garantie du droit au travail et du droit d'association. Dès le 24 février, les Tuileries donnent « asile aux invalides du travail ». Le 26 février, le gouvernement provisoire décrète un moratoire sur les effets de commerce. Le 28, après le rejet de la création d'un ministère du Travail, est mise en place, en revanche, une Commission du gouvernement pour les travailleurs ou Commission du Luxembourg. Celle-ci siège en effet dans l'ancienne chambre des Pairs ; elle est présidée par Louis Blanc assisté d'Albert. Il faut, dit Louis Blanc, « garantir l'existence de l'ouvrier par le travail ». Des représentants de divers corps de métiers en font également partie (231 patrons et 699 délégués ouvriers), ce qui peut aussi permettre à la Commission de jouer un rôle d'arbitre dans les conflits sociaux. Des commissions consultatives du travail se créent aussi en province, ainsi à Marseille, sous l'impulsion d'Émile Ollivier.

Inspiré ainsi par les idées de Louis Blanc, tout un mouvement associatif et coopératif se crée dans les professions. Le « marchandage », c'est-à-dire la sous-traitance, est interdit. On pense par cette mesure, éliminer ceux que l'on estime être des exploiteurs. La journée de travail est fixée à 10 heures à Paris et 12 heures en province, mais cette décision ne peut toucher que partiellement le monde du travail si divers.

Le 2 mars, le **suffrage universel masculin** direct est proclamé. Il faut avoir 21 ans et justifier de 6 mois de domicile pour être électeur et 25 ans pour être éligible. Le corps électoral passe de 246 000 hommes à plus de 9 millions. Seuls certains États des États-Unis avaient adopté le suffrage universel masculin, mais il n'existe pas à l'échelle fédérale. La souveraineté populaire et nationale est donc bien affirmée, comme l'égalité, mais la femme reste cantonnée à l'univers domestique et à la famille.

Le 8 mars, la Garde nationale est désormais ouverte à tous tandis qu'une Garde mobile parisienne recrute vingt-quatre bataillons parmi les ouvriers chômeurs. Ces derniers sont habillés et armés aux frais de la patrie et reçoivent une indemnité journalière de 1,50 franc.

L'enseignement est voulu gratuit et républicain. Un enseignement professionnel est élaboré, y compris des fermes-écoles, et la gratuité est instaurée pour les grandes écoles. On met en place un plan qui doit assurer l'enseignement gratuit jusqu'à 14 ans ainsi que l'obligation scolaire.

**La liberté.** Les lois répressives de 1835 sont abolies ; la peine de mort est supprimée pour les délits politiques. Dès le 5 mars, Michelet retrouve sa chaire du Collège de France d'où il avait été expulsé le 2 janvier 1848. Le 6 mars, la liberté de presse est totale, sans autorisation ni contrôle, avec des charges fiscales allégées. La mesure déclenche la naissance de plusieurs centaines de journaux : *La Cause du peuple* (George Sand), *Le Bulletin de la République* (George Sand et Ledru Rollin), *Le Salut public* (Baudelaire), *La République* (Bareste), *La Vraie république*, *Le Populaire* (Cabet), *L'Ami du peuple* (Raspail),

*Le Représentant du peuple* (Proudhon), *Le Volcan* (Louis Blanc et Proudhon), *La Voix des femmes...* Certains entendent se rattacher au souvenir de 1793 et des sans-culottes, tels *Le Père Duchêne* ou *La Guillotine*. Les grands journaux libéraux sont *Le Constitutionnel* et le *Journal des Débats*. *La Presse* d'Émile de Girardin et *Le National* défendent une république sociale et réformiste. Les femmes ont aussi leurs journaux dont le plus célèbre est *La Voix des femmes* créé par Eugénie Niboyet.

La liberté de réunion est accordée le 10 mars. On supprime également la prison pour dettes, les châtiments corporels dans la marine, la contrainte par corps, la peine d'exposition.

**L'abolition de l'esclavage** est acquise dans les faits en juillet. Premier pays abolitionniste en 1793-1794, la France était revenue sur cette décision avec Bonaparte en 1802. Or, en 1833, l'Angleterre a décidé l'abolition progressive et Haïti est reconnu indépendant depuis 1838. Sous la monarchie de Juillet, quelques mesures sont prises : suppression de la taxe d'affranchissement, affranchissement des esclaves du domaine royal. La révolution de février 1848 précipite les décisions. Victor Schoelcher, membre de la Société française pour l'abolition de l'esclavage préside une commission qui aboutit, le 27 avril, à l'abolition complète dans toutes les colonies. L'entrée en vigueur du décret (deux mois) est anticipée par une insurrection à la Martinique qui oblige le gouvernement à décréter l'abolition immédiate en Martinique le 22 mai et en Guadeloupe, le 27. Ce sont ces deux dates que l'on célèbre aux Antilles. L'abolition est effective en Guyane le 10 août et dans l'île de la Réunion, le 20 décembre.

**La fraternité et la fête révolutionnaire.** La révolution s'est faite de manière improvisée et anarchique, alors que beaucoup ne souhaitaient seulement que la libéralisation du régime de Louis Philippe ; toutefois, elle engendre selon les mots de Baudelaire, « une immense espérance ». Les premiers jours du gouvernement provisoire se déroulent dans une atmosphère de fête républicaine, accompagnée d'une déclaration de paix au monde. On plante des arbres de la liberté. Le 2 mars, place des Vosges, Victor Hugo honore la cérémonie en ces termes : « La liberté a ses racines dans le cœur du peuple, comme l'arbre dans le cœur de la terre [...] Le premier arbre de la liberté a été planté, il y a dix-huit cents ans, par Dieu même sur le Golgotha... ». À Paris, le 20 avril, une grande fête de la Fraternité rassemble un million de personnes. Le 21 avril, la fête de la Concorde se veut une réédition de la Fête de l'Être suprême. Le vocabulaire républicain est de nouveau de mise : on s'appelle « citoyen », on parle des « montagnards ». Journaux et clubs choisissent des appellations pleines de réminiscences, tel le Club de la Révolution d'Armand Barbès... C'est la Révolution française qui se rejoue, comme le note François Furet. Marianne réapparaît. La II<sup>e</sup> République forge son image mais veut celle-ci moins radicale que la Liberté guidant le peuple aux barricades, d'Eugène

Delacroix, en 1830. Au contraire, « la République de Daumier sera assise et maternelle. Des dizaines d'autres seront debout, mais figées, solennelles, pacifatrices ou gravement pédagogues... » (Maurice Agulhon).

On évoque aussi la justice sociale, la libération de l'Europe, la paix universelle. Ouvriers et notables se retrouvent côté à côté. George Sand déclare : « Tu vas régner, Ô Peuple, Règne fraternellement ». « Chapeau bas devant la casquette, à genoux devant l'ouvrier » chante-t-on. Pour les femmes, George Sand réclame d'abord les droits civiques et non le suffrage universel. Celui-ci fait en revanche partie des revendications d'autres femmes qui ouvrent des clubs ou fréquentent des clubs mixtes. Certaines comme Elisa Lemonnier réclament aussi une meilleure instruction.

Les catholiques sont hésitants et divisés devant la révolution : Montalembert, catholique libéral, est très réservé alors que le dominicain Lacordaire appelle dans son journal *L'ère nouvelle* à la réalisation sociale des grands principes d'égalité, de liberté et de fraternité. D'ailleurs, le clergé participe aussi aux fêtes et plantations d'arbres de la liberté. René Rémond évoque le christianisme et la révolution se fondant en syncrétisme.

L'esprit de 1848 mêle à la fois le romantisme dont c'est l'accomplissement politique, une mystique religieuse ou laïque et les idéaux d'une république universelle, morale, au service du peuple.

### *La perte des illusions*

Le gouvernement provisoire qui est aussi détenteur du pouvoir législatif est issu d'un compromis entre deux tendances représentées par *Le National* et *La Réforme*. Or, le sens du mot **République** n'est pas le même pour tous. Les uns se réclament des Girondins, les autres des Montagnards. Les uns choisissent l'évolution, les autres, la révolution pour établir le régime de leurs préférences.

La situation en province est très significative. Le télégraphe optique a permis d'être informé des événements parisiens. Un certain nombre de **mouvements sociaux** éclatent, parfois anticléricaux et sans caractère politique marqué. Ces mouvements sont surtout des revendications contre une situation née antérieurement : la privatisation des forêts, les barrières apposées sur les communaux, les octrois, les registres des impôts. Certaines manifestations et violences protestent contre les fabriques de la grande industrie : elles visent par exemple les chantiers de chemin de fer (la gare de Lille est incendiée). À Limoges, des machines sont détruites. Les ouvrières de la soie à Saint-Étienne et les canuts lyonnais attaquent des couvents pour protester contre la concurrence du travail ; le drapeau rouge flotte un temps sur la mairie de Lyon. Parfois, on revendique aussi pour l'amélioration des salaires.

Ces mouvements réveillent aussi la **peur sociale**, tandis que, de Paris, sont envoyés des Commissaires de la République, avec un pouvoir illimité. Ceux-ci ne prennent toutefois que peu à peu leur poste, et c'est d'abord l'administration déjà présente sous la Monarchie de Juillet qui encadre la

province. L'enthousiasme des premières semaines fait place progressivement à la déception.

Les premières semaines durant lesquelles naissent tant de nouveaux journaux et tant de clubs sont un moment de bouillonnement des idées. On discute en particulier des projets socialistes d'Étienne Cabet dont *Le voyage en Icarie* est paru en 1842 ou encore de Pierre Leroux, de Joseph Proudhon (élu aux élections complémentaires de 1848), de Charles Fourier, mort en 1837, mais dont le disciple Cantagrel est député en 1849. Cependant, l'enthousiasme retombe très vite. Les clubs sont de moins en moins fréquentés ; les ouvriers n'ont que peu de journaux (*Le Réveil du peuple*, *Le Journal des travailleurs*). Dans les campagnes, les paysans propriétaires craignent les « partageux ». En ville, l'annonce des désordres déclenche une panique boursière ; la Banque de France décrète le cours forcé de la monnaie. De plus, pour renflouer les caisses de l'État, le gouvernement provisoire crée un impôt de 45 centimes par franc d'imposition, qui est très impopulaire. La révolution perd un grand nombre de ses soutiens.

### *La victoire des modérés*

Le gouvernement provisoire avait annoncé, lors de la proclamation de la république, que celle-ci serait approuvée ou non par une consultation du peuple, c'est-à-dire par une assemblée élue à pouvoir constituant. Les élections, prévues pour le 9 avril, sont finalement reportées au 23 et 24 avril. Les révolutionnaires parisiens ont tenté en vain, à plusieurs reprises d'en obtenir un report plus grand, pensant que l'opinion n'était pas encore prête à voter. Le 17 mars, Blanqui, s'appuyant sur une manifestation parisienne, demande l'ajournement. Le 16 avril, une manifestation, cette fois impulsée par Louis Blanc, demande le report et souhaite déposer une pétition « pour une république démocratique » à l'Hôtel de ville. La Garde nationale s'interpose. Quatre jours plus tard, l'armée de Paris est mobilisée par Garnier Pagès, qui craint de nouveaux mouvements.

Les élections ont finalement lieu le dimanche de Pâques, 23 avril. **Elles représentent une date fondamentale dans la vie politique française** ; ces élections, au suffrage universel masculin, marquent la naissance de la démocratie. Chacun des camps a tenté d'influencer l'opinion. Ledru Rollin a envoyé une circulaire aux commissaires de la République dans les départements, afin « d'éclairer l'opinion ». Dans *La vie d'un simple*, paru en 1904, Émile Guillaumin raconte combien il est « tiraillé de sentiments contraires » et finalement vote républicain ; « Ce fut ma façon de remercier le gouvernement nouveau d'avoir mis le sel à deux sous ». Tocqueville a laissé aussi un souvenir précieux du déroulement des élections où l'organisation de l'élection favorise le côté communautaire. Les électeurs de plus de 21 ans se déplacent en colonne, derrière le maire et le curé, avec le drapeau tricolore, parfois en musique. Le vote se déroule au chef-lieu de canton, sans enveloppe ni isoloir, et commune par commune. Le bulletin est simplement plié et sans enveloppe. Certains

électeurs ne sont pas encore capables de lire le nom des candidats. Les élections se font au scrutin de liste départementale avec panachage, ce qui revient en fait à un scrutin plurinominal ; des modèles de listes ont été conçus par des journaux et par des clubs. On compte 7 385 327 votants sur 9 395 035 inscrits, ce qui représente 83,6 % de votants. Les résultats ne génèrent que peu d'incidents hormis quelques troubles ponctuels mais violents dans des villes comme Limoges, Rouen, Nîmes où Nantes, là où la proportion de chômeurs est forte.

Les élections amènent des hommes nouveaux, en majorité républicains, mais la notion de république n'a pas la même signification selon les individus. Néanmoins, on peut dire que ces élections consacrent la victoire des « modérés » ou « formalistes », sur les radicaux. Sur 880 élus (851 députés effectifs en raison des candidatures multiples), 500 sont des républicains libéraux, qui deviennent arbitres de la situation ; 200 sont des monarchistes dont la moitié est légitimiste, et 150 sont des « démoc soc », des républicains avancés comme Barbès ou Louis Blanc. En revanche, Blanqui est battu. On compte également cinq élus bonapartistes. Thiers est élu en juin lors d'une élection partielle. Victor Hugo a refusé de se présenter ; Lamartine est élu dans dix départements et se retrouve en tête à Paris. Des catholiques sont élus comme Montalembert et Lacordaire. Les professions les plus représentées montrent le recul de la république sociale mais elles montrent aussi le refus de la domination des monarchistes conservateurs. On compte 450 députés issus des professions libérales, 170 propriétaires fonciers, 120 commerçants et manufacturiers et seulement 6 contremaîtres, 18 ouvriers et pas de paysan.

**Le 4 mai, lors de sa première séance, l'Assemblée proclame de nouveau la république.** C'est le premier jour officiel du régime. Le gouvernement provisoire est remplacé par une « Commission pour le pouvoir exécutif », élue le 10 mai et qui comprend cinq membres. Ces « Pentarques » sont Arago, Garnier Pagès (qui en est le président), Marie, Lamartine, Ledru Rollin. Dupont de l'Eure, octogénaire, est le président honoraire. Le 11 mai est constitué un ministère dominé par les modérés, sauf Carnot à l'Instruction publique et Flocon qui reçoit l'agriculture et le commerce. Crémieux est ministre de la Justice, Cavaignac, ministre de la Guerre, Garnier Pagès ministre des Finances après Duclerc. Aux Affaires étrangères, on trouve Bastide puis Lamartine.

### *Les journées de juin*

Des troubles ont lieu ponctuellement en province, mais l'essentiel des **manifestations populaires** se déroule dans les rues de Paris. Le 15 mai, le Palais Bourbon est envahi par des ouvriers et des membres de clubs révolutionnaires. À la tribune, Blanqui et Barbès réclament un impôt sur les riches. L'Assemblée constituante est déclarée dissoute « au nom du peuple » (peut-être est-ce la manœuvre d'un provocateur). Un nouveau gouvernement insurrectionnel est

constitué avec les principaux leaders socialistes. Les manifestants sont cependant arrêtés par la Garde nationale qui défend l'Hôtel de ville. Cette journée marque en fait l'échec des républicains avancés. Elle est ressentie comme une grave atteinte à la souveraineté nationale qui s'est exprimée par le suffrage universel. Des arrestations et des destitutions s'en suivent. La Commission du Luxembourg est supprimée et des clubs sont fermés. Louis Blanc est en fuite. Le 17 mai, le général Cavaignac devient ministre de la Guerre, et le 7 juin, l'Assemblée vote une loi réprimant les attroupements.

Les modérés entendent mettre fin à la menace socialiste et au contre-pouvoir de la rue. Le résultat des élections complémentaires des 4, 5 et 6 juin a sonné comme un avertissement. En effet, ce sont les tendances extrêmes qui sortent renforcées : Thiers est élu, Louis Bonaparte est élu quatre fois et surtout des socialistes comme Proudhon, Leroux et Caussidière sont également élus. La menace la plus immédiate, semble cependant, pour les modérés, venir des socialistes. Dans Paris, les ateliers nationaux apparaissent comme un foyer d'agitation bonapartiste et surtout socialiste. Ces ateliers sont la mise en pratique par la Commission du Luxembourg, des « ateliers sociaux » proposés par Louis Blanc. Organisés militairement par Émile Thomas, jeune ingénieur sorti de Centrale, ils ont pour but de procurer du travail à des ouvriers au chômage, moyennant une indemnité de 2 francs par jour. Mais s'ils ne comptent que 14 000 hommes à la mi-mars, fin avril, plus de 100 000, avec une indemnité réduite de 1 franc ; et l'on ne sait quel travail leur donner. « On jouait au bouchon et on parlait politique » rapporte l'un de ces ouvriers. Les milieux d'affaires sont inquiets et font pression sur le Comité parlementaire du travail dont le rapporteur est le légitimiste Falloux. Les ateliers sont dissous. Un décret du 21 juin 1848 propose aux ouvriers de moins de 25 ans de s' enrôler dans l'armée ou de partir assécher les Landes. Lamartine avait par ailleurs envisagé d'envoyer les chômeurs sur les chantiers de chemin de fer afin de relancer l'économie.

La fermeture des ateliers nationaux déclenche dès le 22 juin des manifestations ; un grand rassemblement de protestation, dirigé par Pujol, fils d'un ouvrier, se tient place de la Bastille, au pied de la colonne de Juillet. Des barricades sont érigées ; il y en aura près de 400 en tout. L'insurrection se déroule du 23 au 26 juin, opposant le Paris ouvrier au Paris bourgeois. C'est une émeute de la misère mais aussi une « une bataille de classe à l'état pur » selon Maurice Agulhon. Il y a des ouvriers traditionnels, des petits patrons mais aussi des travailleurs du chemin de fer et des manufactures. Les insurgés (« sans-culottes de 48 » selon l'image de François Furet), se battent aux cris de « Vive la République démocratique et sociale », « Du pain ou du plomb », « Du plomb ou du travail ». L'état de siège est proclamé (il restera en vigueur jusqu'en octobre 1848) ; les Pentarques démissionnent. La répression est dirigée par le général Cavaignac qui dispose de pouvoirs quasi-dictoriaux et reçoit le titre de président du Conseil des ministres. Le général peut compter sur plus de 20 000